

# Lettre d'info Chambly #1



Sécheresse aggravée et températures historiques, l'année 2022 aura contribué à rendre intelligible la nécessité d'agir pour limiter les impacts du changement climatique. Au cœur de ces multiples enjeux, la question de la ressource en eau interroge la capacité des acteurs locaux et de notre société à déployer des actions concrètes, visant la meilleure résilience des territoires face aux événements climatiques récents et à venir.

**Maillon crucial du réseau hydrographique, les milieux humides participent au bon état de santé des rivières et nappes phréatiques, tout en garantissant un stockage d'eau et en offrant « gîte et couvert » à une faune et une flore diversifiées.**

En effet, 50% des oiseaux dépendent de ces milieux pour accomplir leur cycle de vie et 30% des espèces végétales remarquables et menacées poussent dans ces milieux. Or, si ces espèces comptent aujourd'hui parmi les plus menacées, c'est bien la destruction de leur habitat qui est en cause : en France et en Europe, ce sont 50% des milieux humides qui ont disparu entre 1960 et 1990, sous l'action conjointe de l'urbanisation et de l'agriculture. À l'échelle de la planète, on estime que 64% de ces milieux ont disparu depuis 1900.

La préservation des milieux humides étant devenue un enjeu majeur, la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura (FDC 39) a développé un projet de restauration afin d'enrayer l'assèchement du site de Chambly et lui permettre de retrouver ses fonctionnalités hydrologiques.

## Le site de Chambly

Ce site est composé de trois entités hydrologiques : un lac d'origine glaciaire d'une trentaine d'hectares, un marais qui s'étend en grande partie à l'aval du lac sur une soixantaine d'hectares, et une rivière, le Hérisson, qui traverse successivement le lac et le marais, avant de rejoindre l'Ain plus en aval. Les tentatives d'assèchement du marais au cours du XXème siècle ont affecté le lac et le cours d'eau car ce vaste ensemble forme un hydrosystème complexe où chaque entité est interdépendante.

Ce site remarquable, labellisé Espace Naturel Sensible par le Conseil Départemental du Jura, appartient à la Fondation pour la Préservation de la Nature.



## Un projet mené par la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura

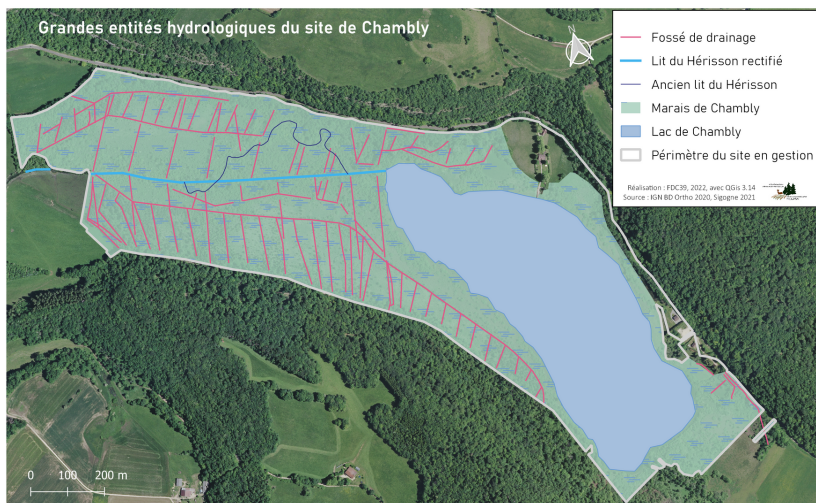
La Fédération Départementale des Chasseurs du Jura est une association de loi 1901 agréée au titre de la protection de l'environnement depuis 1979. Elle assure des missions de service public et encadre les activités cynégétiques. Elle est investie dans la protection des espaces naturels depuis plus de 20 ans. À travers son pôle "Habitats et Territoire", elle gère le site de Chambly et plus de 600 hectares de milieux dans le département, où les milieux humides font l'objet d'une attention particulière.



# Pourquoi restaurer Chambly ?

Un diagnostic complet (faune, flore, hydrologie, pédologie) de l'ensemble du site a révélé une situation critique au niveau de la biodiversité et de la ressource en eau.

Des modifications effectuées dans le marais et sur le Hérisson au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, afin de dégager des espaces agricoles puis sylvicoles, ont conduit à l'assèchement progressif du marais et à l'abaissement du niveau (moyen) du lac. Le Hérisson a été retracé à l'image d'un canal, tout droit et fortement élargi, mesurant aujourd'hui 8 m de large pour 1,5 m de profondeur en moyenne. Un réseau de 12 km de fossés de drainage a également été creusé au sein du marais. Malgré l'ampleur de ces travaux, le milieu est resté suffisamment humide pour empêcher le bon développement des résineux plantés. En revanche, le marais, le lac et le cours d'eau sont aujourd'hui fortement dégradés. Le marais et le lac, qui ont besoin d'eau en permanence, sont drainés par le Hérisson. L'eau s'évacue trop vite et en trop grande quantité.



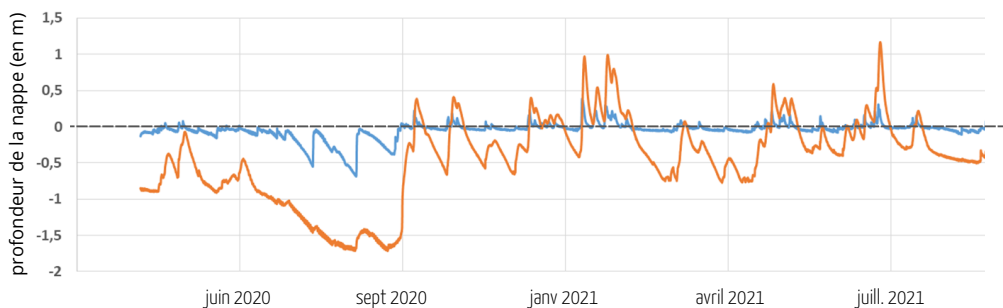
## Un niveau d'eau trop bas dans le lac

Le marnage du lac, c'est à dire l'amplitude entre le niveau des hautes eaux et le niveau des basses eaux est beaucoup trop important. La baisse excessive du lac a pour conséquence direct l'assèchement des zones littorales qui constituent un habitat essentiel pour la faune aquatique et les oiseaux d'eau. Ci-contre, la roselière est complètement exondée (hors de l'eau).



## Un marais qui s'assèche

Le graphique ci dessous compare la variation des nappes d'eau dans le sol d'un marais restauré et celui de Chambly entre 2020 et 2021.



— Panésièrre : marais restauré  
— Chambly : marais dégradé  
- - - - - niveau du sol

On constate les importantes variations de la nappe de Chambly qui est descendue jusqu'à plus d'1,5 m de profondeur, et la stabilité générale de la nappe du marais restauré à Panésièrre.

## Une perte de biodiversité

Seule une végétation bien spécifique parvient à se développer dans un sol gorgé d'eau une grande partie de l'année. Mais, si l'eau n'est plus disponible pour les racines, comme c'est le cas à Chambly, cette végétation et tout le cortège faunistique qui lui est associé (insectes, oiseaux, mammifères) disparaît avec elle. C'est ainsi qu'à Chambly une flore plus banale s'est développée dans le marais depuis les années 90. Il s'agit d'une perte de la biodiversité du site aussi bien floristique que faunistique.

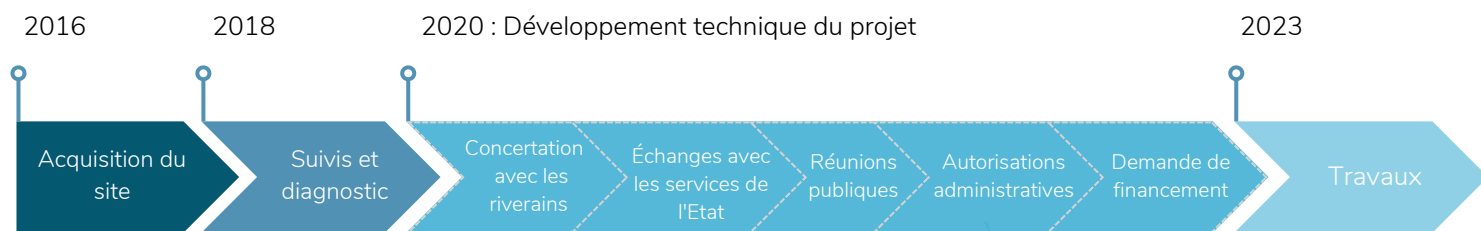
Azuré des Mouillères et ses œufs sur une Gentiane pneumonanthe



En l'état actuel, le site de Chambly est très vulnérable au réchauffement climatique, il stocke peu d'eau, de moins bonne qualité et perd sa biodiversité caractéristique.

# Comment restaurer un écosystème ?

Pour mener à bien un projet de restauration, un important travail préparatoire est nécessaire avant de passer à la phase de travaux.

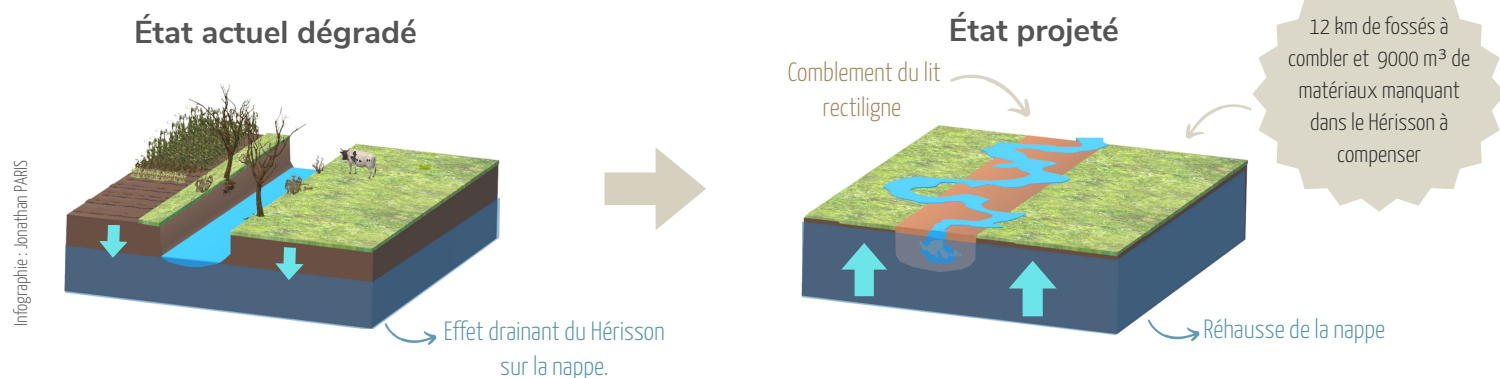


Plusieurs autorisations administratives ont été nécessaires :

- Dossier Loi sur l'Eau : cette loi impose l'obtention d'une autorisation de la DDT\* pour la réalisation de travaux en cours d'eau.
- Dérogation Espèces Protégées : le site de Chambly abrite des espèces protégées pouvant être dérangées voire détruites lors des travaux, des mesures, validées par la DREAL\*\*, seront mises en place afin de réduire au maximum les impacts potentiels sur ces espèces, qui seront ensuite favorisées par la restauration du site.
- Site classé : le lac de Chambly fait parti du Site classé "Vallée du Hérisson". Les travaux réalisés en sites classés ne doivent pas porter atteinte à la valeur paysagère sur le long terme.

## La phase travaux

L'objectif des travaux est de retrouver les fonctions hydrologiques du site en enrayant le phénomène d'assèchement et en réhaussant le niveau de la nappe.



En replaçant le Hérisson dans son lit historique, situé quelques dizaines de centimètres plus haut que le lit actuel, les travaux vont permettre la remontée du niveau des nappes d'eau du lac et du marais. Elles seront moins fluctuantes, permettant ainsi des apports en eau plus durables dans le Hérisson.

## Les périodes de travaux

### PHASE 1

Automne 2023

- Aménagements des accès
- Broyage de la végétation pour permettre la réalisation des travaux
- Restauration des affluents du lac
- Comblement d'une 1<sup>ère</sup> partie des fossés

Afin d'avoir un impact le plus faible possible, les travaux s'arrêteront pendant la période de reproduction et de nidification des espèces, au printemps et en été. Dès lors et au regard de l'ampleur des travaux à réaliser, ils s'étaleront sur deux ans. Si les conditions météorologiques se révèlent défavorables, une phase de travaux pourra s'effectuer en 2025.

### PHASE 2

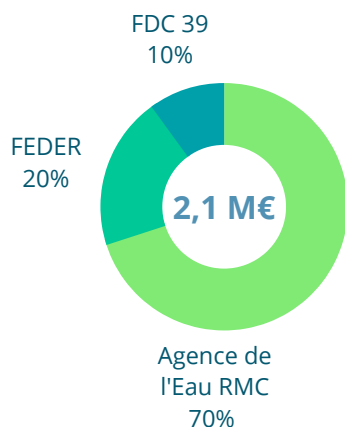
Automne 2024

- Poursuite du comblement des fossés
- Reméandrage du Hérisson et réhabilitation du lit d'origine
- Réhausse du lac
- Recharge sédimentaire dans le Hérisson

\*Direction Départementale des Territoires

\*\*Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

# Quel coût pour quels bénéfices ?



Le coût global du projet de restauration du site de Chambly s'élève à 2,1 millions d'euros. Il comprend les travaux qui représentent 80% de ce montant mais également la maîtrise d'œuvre et la communication autour du projet.

Les financeurs sont l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Bourgogne Franche-Comté à travers le programme FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura.

Ce montant qui peut sembler conséquent doit être comparé aux bénéfices que la restauration apportera à long terme sur la ressource en eau et la biodiversité.

## Des bénéfices inestimables à long terme

### Stocker plus d'eau

La réhausse des nappes du lac et du marais permettra de stocker des dizaines de milliers de m<sup>3</sup> d'eau supplémentaires. Ceci permettra à la fois de mieux soutenir le débit du Hérisson en été et d'augmenter la capacité de rétention des eaux lors des épisodes pluvieux, atténuant ainsi les crues en aval.



### Améliorer la qualité de l'eau

L'eau stockée dans le sol du marais est filtrée puis épurée par les plantes et reste fraîche. Le marais alimentera la rivière d'une eau froide et saine, favorable à la faune et la flore aquatiques notamment en période estivale.

### Favoriser une biodiversité rare et menacée

Certaines espèces à fort enjeux sont encore présentes dans le marais de Chambly, comme l'Azuré des Mouillères (papillon) et sa plante hôte la Gentiane pneumonanthe, ou encore le Bruant des roseaux (oiseau), qui pourront recoloniser le milieu après les travaux.

### Participer à la lutte contre le réchauffement climatique

Un marais en bon état stocke également une grande quantité de CO<sup>2</sup>. En revanche, ce gaz est relâché dans l'atmosphère lorsqu'un marais s'assèche, ce qui contribue à l'effet de serre.



## D'autres projets similaires dans le département...

Dans le département du Jura, plusieurs acteurs portent des projets similaires visant à préserver la ressource en eau et favoriser la biodiversité. C'est le cas de la restauration du lac de Bonlieu portée par le PNR du Haut-Jura, celle du lac et du marais de Viremont portée par le Département, mais aussi la réhabilitation de nombreuses tourbières à travers le massif du Jura grâce au projet Life Tourbière mené par l'EPAGE HDHL, le CEN-FC, et le PNR HJ. Notre capacité à lutter contre le changement climatique et à améliorer la résilience de ces milieux passe par la multiplication de ces projets.



COFINANCÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE



Nous contacter : [contact@chasseurdujura.com](mailto:contact@chasseurdujura.com) - 03 84 85 19 19